

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE NUMERIAN

Les membres du Conseil d'administration de l'EPIC se sont réunis le jeudi 2 décembre 2021 à 16h30 à Le Pouzin, siège de l'EPIC Numérian, convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 24 novembre 2021.

Étaient présent(e)s : M. Jérôme BERNARD, M. Mickaël BOUCHARDON, M. Jérôme LEBRAT, Mme Julie LESGOURGUES, Mme Stella BSERENI

Étaient Absent(e)s :

Étaient excusé(e)s : Mme Christelle REYNAUD

Pouvoirs : Mme Christelle REYNAUD à Mme Stella BSERENI

Assistaient en tant qu'invité(e)s : Anthony BARRAULT, Aïda BOYER

Nombre de membres en exercice : 6
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 6
○ Pour : 6
○ Contre : 0
○ Abstention : 0

A été nommé(e) secrétaire de séance : Mickaël BOUCHARDON

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le Rapport d'Orientation Budgétaire constitue une opportunité de présenter les orientations de l'année à venir, et de rappeler la ligne de conduite et les objectifs de long terme de la collectivité.

Ainsi le présent rapport d'orientation budgétaire a deux objectifs :

- Vérifier ce qui a été réalisé
- Constater que les engagements sont tenus et se poursuivent

La volonté de transparence de l'EPIC Numérian sur sa gestion constitue ainsi le cadre du rapport d'orientation budgétaire en annexe de la présente délibération cotée annexe 1/1 : Rapport pour le débat d'orientation budgétaire.

Références : articles L.2312-1, L.3312-1 et L.5211-36 du CGCT.

Présentation et lecture du rapport d'orientation budgétaire. Celui-ci contient les éléments de contexte, la situation comptable à ce jour, le budget en sa section de fonctionnement et le budget en sa section d'investissement, les éléments de la dette, ceux relatifs aux restes à réaliser et au besoin de financement, les provisions et les projections financières pour 2022.

Le Comité d'Administration, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD

Approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le Rapport d'orientation budgétaire présenté.

Autorise à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Le Pouzin, 2 décembre 2021,

Le Président,

Jérôme BERNARD